



Commune de  
MOIDIEU-DÉTOURBE

115 Route du Vernéa  
38440 MOIDIEU DÉTOURBE

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté N°	Objet
2022 – C – 028	Règlement de la circulation sur la VC2 – Rte du Plan – Saur - Jouhanneau

**Le Maire** de la Commune de MOIDIEU-DETOURBE,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2213-2 concernant les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation ;

**Vu** la demande de l'agence SAUR (Paul Bihan au 07.61.41.20.15 ou Pascal Romero au 06.29.72.80.71.) pour création de branchement ;

**Concernant** les travaux pour la propriété de M. JOUHANNEAU, no de DP 038 238 21 1 0068 favorable le 03/02/2022 ;

**Considérant** qu'il importe de faciliter l'accomplissement de ces travaux sur la voie communale dite : Route du Plan, au niveau du no 90 B ;

#### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** - Les travaux sur la V.C. n°2 seront entrepris du 17/10/2022 au 27/10/2022, pour une durée de 6 jours ;

**Article 2** – La circulation sur la Voie Communale sera alternée manuellement sur cette portion de voie pendant la durée des travaux ;

**Article 3** – Le demandeur devra se référer aux instructions délivrées par Vienne Condrieu Agglomération du Pays Viennois.

**Article 3** – Le demandeur devra laisser le passage du véhicule de ramassage des ordures ménagères le lundi matin (contact : 04.74.53.45.16.).

**Article 4** – Le demandeur devra se référer aux horaires des bus, afin de leur laissant libre circulation (Service transport Vienn Agglo au 04.82.06.33.15. et Service Itinisere devenu Cars Région au 04.26.73.69.99.) .

**Article 4** - La signalisation appropriée de restriction (à indiquer en amont) et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité du demandeur.

A charge à l'entrepreneur d'informer les riverains de la gêne occasionnée et de mettre en place la déviation appropriée, en laissant l'accès libre pour les services de secours.

**Article 5** - Ampliation de cet arrêté sera transmis à Vienne Condrieu Agglomération, au Département, à la brigade de gendarmerie de Vienne Sud et à l'entreprise effectuant les travaux.

Fait à Moidieu-Détourbe, le 06/10/2022.

Le Maire,  
Christian PETREQUIN

